

n°111 - février 2010

“ L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé ”

de Christian Comélieu Editions 'L'Armattan' Paris

Mots clés associés : modèles de développement, (dé)croissance | crises | économie de marché | modèle de développement

Auteurs

Lapierre Catherine

Ingénieur de l'école centrale des arts et manufactures, économiste, est membre du secrétariat d'édition de l'encyclopédie du développement durable.

Texte

Présentation sous forme d'une note de lecture de l'ouvrage de Christian Comélieu, paru aux Éditions de l'Harmattan, récemment.

Force est de constater que les organismes internationaux (FMI, Banque mondiale) en charge de l'aide au développement ont remporté très peu de succès. La plupart des pays « aidés » ne sont pas en meilleure situation, les exigences du FMI ont même parfois aggravé la situation de certains pays d'Asie après la crise financière qui les a affectés.

Dans ce livre, Christian Comélieu analyse les impasses de la doctrine des organismes internationaux qui enferme les solutions aux problèmes du développement dans la médecine exclusive de l'expansion du marché. Mais, bien au-delà de la question de l'aide au développement, le livre dénonce la domination de « l'économisme », qui réduit les besoins humains aux seuls besoins susceptibles de faire l'objet d'un achat monétaire sur un marché, dans la conduite des sociétés actuellement. Il rappelle que les besoins humains ne sont pas que des besoins d'appropriation individuelle et qu'il existe à côté de la sphère marchande une sphère non marchande qui contribue à leur satisfaction. Il jette ainsi des pistes pour une approche du développement remettant l'homme au centre des préoccupations. Avec ce livre Christian Comélieu propose une synthèse d'argumentaires parfois développés dans ses publications antérieures et désigne le chemin des remèdes en plaçant au premier rang les questions éthiques.

Christian COMELIAU

L'économie contre le développement ?

Pour une éthique du développement mondialisé

Préface de Stéphane Hessel

L'Harmattan

Pour les organismes internationaux les problèmes de développement et de lutte contre la pauvreté se résolvent spontanément par l'expansion et la liberté du commerce censées engendrer inévitablement la croissance des revenus. Christian " L'économie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé " Christian Comeliau, Éditions de L'Harmattan Comeliau analyse finement le « consensus de Washington », qui constitue le coeur des recommandations de politique macroéconomique adressées aux pays en développement endettés : croissance économique tenant lieu de tous les autres aspects du développement (développement humain, développement social, développement durable), développement du marché, insertion dans les échanges internationaux. Malgré l'usage répété du vocable de développement, les institutions (FMI, Banque mondiale) en charge de l'aide aux pays pauvres, ne se préoccupent pas des besoins concrets de leurs populations. La mise en place de correctifs tels que les « objectifs du millénaire », l'idéologie des « droits de l'homme », l'aide « humanitaire » vient souligner la carence des politiques de « développement » appliquées sous l'égide de ces institutions internationales.

L'idéologie libérale devenue dominante dans la pensée économique et parmi les élites dirigeantes internationales et nationales est démontée dans ce livre. Elle enferme l'homme dans un objectif d'accumulation et le soumet à l'impératif du profit. Elle dégrade le « désir d'être » en « désir d'avoir », elle assimile « l'économie de besoins » à « l'économie de profit ». Ainsi se construit un appareil conceptuel pervers : « le besoin (n') est indiscutablement réel et légitime (que) lorsqu'il donne lieu à un profit, l'argent est la condition universelle d'accès à la satisfaction, la croissance de l'avoir est toujours synonyme de progrès. L'accumulation d'argent se substitue à tout autre objectif de l'activité humaine ». Non seulement ce raisonnement conduit à ignorer les besoins non solvables et les besoins collectifs, mais en plus il porte atteinte à la dignité humaine. Le résultat est l'injustice sociale, ce sont les riches, bénéficiaires du profit, qui dictent les lois de la société. La lutte contre la pauvreté n'est poursuivie qu'en tant qu'elle permet

l'inclusion de nouvelles populations dans le marché, produisant une extension des débouchés et donc une nouvelle source de profit.

L'idéologie libérale centrée sur l'individualisme, la concurrence, la prédominance des préoccupations économiques, constitue de fait l'arrière-plan commun de la doctrine des instances internationales. L'intérêt général et la solidarité, dont les pouvoirs publics sont a priori les garants, ont disparu comme objet d'étude ces trente dernières années. L'intervention publique n'était plus tolérée que pour suppléer aux défaillances du marché,... jusqu'à la crise de 2007-2008.

Après avoir mis au jour « l'enfermement » de la doctrine qui a fait jusqu'ici consensus, Christian Comelieu explore les voies d'une éthique du développement, qui passe par une nouvelle définition de l'intérêt général des populations désormais liées, avec la crise écologique et la mondialisation de la production, par une interdépendance généralisée. Trois aspects sont retenus pour cette refondation de la régulation mondiale : l'émergence d'un socle de valeurs communes, l'organisation du pouvoir de décision et la définition des priorités pour les conditions de vie compte tenu de la contrainte sociale et environnementale.

En réaction contre la réduction des valeurs humaines à la poursuite de l'enrichissement, Christian Comelieu propose une ouverture plus large à l'ensemble des aspirations humaines, en même temps que l'acceptation de la diversité des conceptions de l'homme. Le partage de la finitude est un invariant de la condition humaine, a fortiori dans le contexte de la crise écologique, aussi est-il indispensable de définir des critères d'équité et de respect des autres. Comme alternative à l'économie libérale disqualifiée, l'organisation du pouvoir de décision, notamment en vue de la définition des priorités est un véritable défi. Pour refonder la théorie du développement mondialisé il faut créer des passerelles entre l'éthique et l'économie.

Les méfaits de la réduction de l'économie à l'économie de marché (aux transactions effectuées sur un marché qui détermine les prix des biens et services échangés, l'offre et la demande) sont rappelés : indifférence aux problèmes de justice sociale, de viabilité écologique, substitution de la valeur

d'échange à la valeur d'usage, marginalisation des non parties prenantes à l'échange dont les incidences sont qualifiées d'« externalités ». Les affirmations de la théorie libérale, selon laquelle le marché conduit automatiquement à un équilibre et un optimum pour les parties à l'échange, sont démontrées théoriquement au prix d'un jeu d'hypothèses contraignantes rarement réalisées dans la réalité et elles sont contrebattues massivement avec la formation récurrente des bulles financières, immobilières, et plus généralement de surproduction, suivies de crises. Il est d'autant plus important de prendre en compte ce que cette théorie laisse dans l'ombre : la sphère non marchande, les biens collectifs, notamment, qui ne peuvent être appropriés ni faire l'objet d'échanges.

Il convient d'abord de dégager l'économie de sa gangue idéologique et de la remettre à sa juste place d'instrument à l'égard des enjeux sociaux, écologiques et éthiques. Constatons déjà que le domaine de l'économie est, au départ, bien plus large que celui du marché. Christian Comelieu rappelle la définition générique d'Edmond Malinvaud : « la science économique étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des hommes vivant en société ». La rareté des ressources est, au passage, un rappel opportun en ces temps de crise écologique. Le calcul économique et le processus de choix pour l'allocation de ces ressources rares ne sont pas limités à l'économie marchande, ils interviennent aussi dans les délibérations des assemblées lors du vote des budgets des collectivités publiques.

L'énoncé du problème économique et sa résolution passent par différentes étapes : l'expression des

besoins – au-delà de la comptabilisation des demandes individuelles solvables –, l'identification des moyens, avec leurs coûts comparés monétaires ou non monétaires, pour satisfaire ces besoins, l'expression des préférences et priorités d'action, la mobilisation des ressources nécessaires, la production et la mise à disposition des biens et services recherchés. À partir de là il est possible de formaliser, à côté du modèle de concurrence pure et parfaite de l'économie de marché, **un modèle de l'économie non marchande alternatif et complémentaire du modèle d'économie marchande**. Cet élargissement de la vision économique permet également de ne plus confondre économie de besoins et économie de profit.

Quelles sont les caractéristiques de l'économie non marchande, à laquelle appartiennent les « biens publics mondiaux » définis par le PNUD à la fin des années 1990 ? Les biens et services concernés ne sont pas susceptibles d'appropriation individuelle ou exclusive, l'accès à ces biens ou services n'est pas régi par la rivalité mais par la solidarité, aucun bénéficiaire n'est exclu. Leur coût est financé par l'impôt ou des cotisations, c'est à la collectivité de définir la contribution de chacun. Elle arbitre entre les différents besoins collectifs à satisfaire en fonction de ses ressources, elle représente à la fois l'offre et la demande. La méthode de calcul économique, d'arbitrage est plus compliquée dans le cas de l'économie non marchande compte tenu de l'absence de prix de marché, cependant elle a fait l'objet d'une abondante littérature tombée dans l'oubli. Préalablement la construction des préférences collectives suppose une formalisation du débat public par la collectivité. Dans la pratique les économies marchande et non marchande sont la plupart du temps imbriquées et il faut en étudier les combinaisons concrètes, la ligne de partage est définie par la collectivité.

Cet élargissement de l'économie à l'ensemble des sphères marchande et non marchande permet d'intégrer la dimension collective de l'intérêt général, d'acter l'existence de besoins collectifs mais aussi de soumettre l'offre de biens et services collectifs à la rationalité économique (maximisation de la satisfaction des besoins, couverture des coûts) et ainsi à des critères d'efficacité.

Le primat attribué à l'économie dans le pilotage des sociétés découle du totalitarisme de la logique marchande selon laquelle la totalité de la satisfaction des besoins des hommes passe l'échange marchand, le progrès de la société se mesurant au pouvoir d'achat, (c'est-à-dire, aux échanges extérieurs près, au PIB marchand). L'élargissement proposé à une « économie générale » avec la combinaison d'une économie marchande et d'une économie non marchande paraît plus propre à résoudre les problèmes de l'humanité. Mais pour les besoins de l'économie non marchande et de la définition de sa frontière avec l'économie marchande est réintroduit le primat de la politique à qui il revient d'organiser les décisions collectives, de faire émerger les priorités et les préférences sociales et de définir la place réservée aux échanges marchands. La politique elle-même se réfère aux valeurs et finalités de la société.

Ainsi les politiques de développement doivent embrasser un champ infiniment plus vaste que celui de l'économie marchande et se centrer sur la définition de l'intérêt général des populations, et des priorités d'actions au regard des contraintes existantes. Le contenu du progrès doit être élargi, réintroduisant les aspirations non matérielles des hommes et les intérêts de la collectivité. Pour rendre efficaces les droits de l'homme qui se heurtent continuellement aux rapports de force, une veille sur les changements sociaux avec une actualisation de la pensée éthique est nécessaire. La dimension sociale du progrès doit être approfondie, afin de se mettre d'accord sur les finalités.

Quels sont alors les critères éthiques qui permettent d'harmoniser les politiques menées ? Là est l'enjeu dans un monde globalisé en proie à la crise financière, économique, sociale et écologique. Une réflexion sur la mondialisation est nécessaire : quels sont les acquis irréversibles ? Permettra-telle l'émergence de valeurs universelles ? De toute façon l'interdépendance des sociétés humaines

exige une organisation nouvelle du pouvoir de décision collectif. Cette organisation devra s'atteler au renouvellement de notre modèle de développement, faisant place à l'ambition de maîtriser l'avenir, arbitrant sur le partage entre les avantages et les coûts du développement...

Délaissant les recettes libérales et l'exclusivité des préoccupations économiques dans la conduite des sociétés qui ont failli, ce livre de Christian Comélieu appelle à une nouvelle hiérarchie. C'est à la politique d'abord de définir l'intérêt général et de contribuer à l'offre de biens communs et services collectifs tout en définissant le partage optimum entre les activités marchandes et non marchandes. Et, pour certains aspects, cette politique doit être élaborée au niveau planétaire, le défi étant de respecter les valeurs des différents peuples du monde.

Il reste, bien entendu, à donner corps à cette réflexion générale, au demeurant très utile pour penser les problèmes de notre temps.

Catherine Lapierre

Télécharger l'article en format pdf :



Mise en garde : Cette version imprimable fait référence à l'ancien plan de classement de l'encyclopédie.

La nouvelle classification de cet article est :

- [4.1- Modèles de développement](#)

Lire également dans l'encyclopédie

* Christian Comélieu, {[Ouverture des économies et développement durable->61]}, N° (31) , mars 2007. * Ignacy Sachs, {[Développement inclusif et travail décent pour tous->19]}, N° (40/41) , mai 2007. * Alain Lipietz, {[Crise financière, écologique, sociale->109]}, N° (82) , février 2009.